

OFFRE D'ACHAT

Je soussigné

Marco

Demeurant à _____, (Pays-Bas)

De nationalité néerlandaise

déclare

vouloir acquérir de monsieur et madame

Demeurant à 06600 JUAN LES PINS,..... (France),

De nationalité française.

une maison d'habitation, composée d'environ m2 habitable et terrain d'environ m2 de surface totale, comprenant entre autre .. chambres, 1 bureau, .. SDB/SDD, salon, salle à manger, cuisine équipée, deux abris de voiture et piscine.

le tout sis à 06600 JUAN LES PINS,

au prix de € (..... EUROS), commission de l'agent immobilier incluse, selon les modalités énoncées au mandat de vente.

1. La présente offre est faite de manière ferme et irrévocable jusqu'à 9 juin à 18.00 heures. Au cas où le vendeur ne l'aurait pas signée à ce moment-là, la présente sera caduque et non-avenue.
2. Après l'acceptation du vendeur, la présente offre amènera les parties à s'efforcer d'obtenir la régularisation d'un avant-contrat (compromis/promesse de vente) notarié - à rédiger par le notaire du vendeur HIER KAN JE EVT OOK JE EIGEN NOTARIS AAN TOEVOEGEN (en concertation avec) - à intervenir au plus tard le 14 juillet sous les conditions (suspensives) habituelles et particulières à déterminer dans ce compromis et sous la condition que le transfert de propriété libre d'occupation aura lieu au moment de la signature par les deux parties de l'acte authentique notarié.
3. La présente offre détermine l'état actuel des négociations entre les parties.
4. Une clause de financement ne fera pas partie de l'avant-contrat. L'acquéreur signera la mention manuscrite concernée. (OF WEL EEN MET EEN MAXIMUM BEDRAG)
5. La clause de rétractation de la loi fera partie de l'avant-contrat, ainsi que la clause de substitution.(voor het geval je een sci of andere koper zou willen aanwijzen)

6. Nous nous réservons le droit de nous faire assister par notre propre notaire.
7. L'acceptation de l'offre d'achat pourra être valablement faite par apposition au bas des présentes de la part du vendeur de sa signature et la mention "bon pour acceptation". Ensuite le vendeur retournera l'offre d'achat acceptée et scannée par mail (courriel) au conseiller (juridique) de l'acquéreur, à savoir :

Naam, adres en woonplaats van de adviseur alsmede diens telefoonnummers en mailadres.

8. Après acceptation, le vendeur n'a pas le droit de vendre les biens immobiliers, mentionnés ci-dessus, à une autre personne jusqu'à la date indiquée sous 2.
9. Si la signature de l'avant-contrat n'intervient pas avant la date indiquée sous 2, les parties ne seront plus liées et ne seront redevables d'aucune indemnité l'une à l'autre.

Fait à(Pays-Bas)

le le

Signature du vendeur

Signature de l'acquéreur